Discours CIPSTP – 4ème Cycle de l'Examen Périodique Universel (Durée estimée : 5:00)

INTRODUCTION (Slide d'ouverture)

« Excellences, Mesdames et Messieurs les distingués délégués,

Le Centre pour l'Intégrité Publique de São Tomé et Príncipe (CIPSTP) vous remercie de nous accorder votre temps précieux. En tant que seule organisation de la société civile auteure d'un rapport alternatif pour cet Examen, nous vous présentons aujourd'hui nos recommandations prioritaires, non seulement pour le renforcement des droits humains, mais pour la consolidation des fondations démocratiques mêmes de notre nation. Je suis Deodato Capela. »

CONTEXTE ET DÉFIS (Slide : Contexte Général)

« Notre contexte national est aujourd'hui confronté à des défis structurels qui entravent la réalisation de l'Objectif de Développement Durable 16, lié à la Paix, la Justice et aux Institutions efficaces. Nous identifions quatre défis majeurs qui requièrent une attention immédiate :

Premièrement : l'absence criante d'une Loi d'Accès à l'Information publique (LAI). Deuxièmement : une faible mise en œuvre et une application limitée des lois anticorruption existantes. Troisièmement : des institutions de contrôle, comme la Cour des Comptes, qui restent sous-financées et manquent d'indépendance opérationnelle. Et quatrièmement : un vide législatif extrêmement préoccupant concernant la protection des défenseurs des droits humains et des lanceurs d'alerte.

Ces lacunes nourrissent un climat d'opacité institutionnelle et d'impunité, érodant la confiance publique et freinant l'investissement. »

THÈME 1 : TRANSPARENCE LÉGISLATIVE (Slide : Transparence Législative et Recommandations - Thème 1)

« Abordons la Transparence Législative, un pilier fondamental de la bonne gouvernance.

La recommandation 106.55 des États-Unis, demandant des réformes pour accroître la transparence, n'a malheureusement pas été mise en œuvre. São Tomé et Príncipe fait face à un vide légal total en matière d'accès à l'information. Cette absence de LAI empêche le contrôle citoyen des dépenses publiques, et se traduit par une opacité budgétaire persistante qui nuit à notre développement. Le manque de transparence proactive et réactive est une barrière constante à la reddition de comptes.

Pour y remédier, nos recommandations sont doubles :

Premièrement, l'**adoption et la mise en œuvre de la Loi sur l'Accès à l'Information Publique (LAI) avant la fin de 2026**. Cette loi doit garantir l'accès proactif et réactif aux documents publics. Deuxièmement, la **réglementation stricte de la divulgation proactive** des données publiques, selon le principe du « Publier en premier », notamment pour toutes les données liées à l'exécution budgétaire. »

THÈME 2 : LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET PROBITÉ (Slide : Lutte contre la Corruption et Recommandations - Thème 2)

« Le deuxième thème, la Lutte contre la Corruption, révèle une situation critique.

Contrairement à ce qui pourrait être perçu, nous soulignons l'absence d'une véritable culture de la probité publique. La recommandation 106.57 de l'Australie, relative à l'application stricte des lois anticorruption, avance trop lentement. Notre préoccupation majeure est que les déclarations de patrimoine des hauts responsables ne sont ni encadrées efficacement par une loi forte sur la Probité, ni vérifiées de manière systématique par un organe indépendant. Ceci normalise l'enrichissement illicite et fragilise la crédibilité de nos organes de contrôle.

Nos recommandations appellent à une action législative et institutionnelle forte :

Il est impératif d'**adopter une Loi sur la Probité Publique d'ici 2026**, assortie de sanctions claires, afin de véritablement encadrer les déclarations de patrimoine. En parallèle, il est fondamental de **renforcer l'indépendance et les ressources de la Cour des Comptes et de l'Inspection Générale des Finances (IGF)** pour rendre obligatoire l'audit public et régulier de ces patrimoines, avec publication annuelle des rapports d'audit. »

THÈME 3 : PROTECTION DES DDH ET LANCEURS D'ALERTE (Slide : Protection des DDH et Recommandations - Thème 3)

« Enfin, nous devons parler de la Protection des Défenseurs des Droits Humains et des lanceurs d'alerte, un aspect essentiel de l'espace civique.

La recommandation 106.50 de l'Indonésie sur le renforcement des capacités institutionnelles est en cours de mise en œuvre, mais les lanceurs d'alerte et les défenseurs de la société civile travaillent sans protection légale, exposés à des risques élevés de représailles et d'intimidations, en particulier lorsqu'ils documentent la corruption. Cette absence de mécanisme crée un climat de peur et compromet notre travail au quotidien.

Nous demandons donc la création urgente d'un **mécanisme national de protection des DDH d'ici 2026**, conforme aux normes internationales. De plus, il est crucial de **doter le Ministère Public et la Police Judiciaire de ressources spécifiques** pour qu'ils puissent enquêter efficacement et sanctionner les menaces et les représailles dont les acteurs de la société civile font l'objet. »

CONCLUSION (Slide : Conclusion)

« Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le CIPSTP appelle la communauté internationale à soutenir São Tomé et Príncipe dans la mise en œuvre de ces trois piliers stratégiques. Notre pays a besoin d'un engagement fort pour la transparence, la lutte contre la corruption et la protection de ceux qui défendent l'intérêt public.

Nous réaffirmons notre engagement total à collaborer avec les États Membres et les partenaires internationaux pour transformer ces recommandations en réalité.

Je vous remercie de votre attention et de votre soutien. »